

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

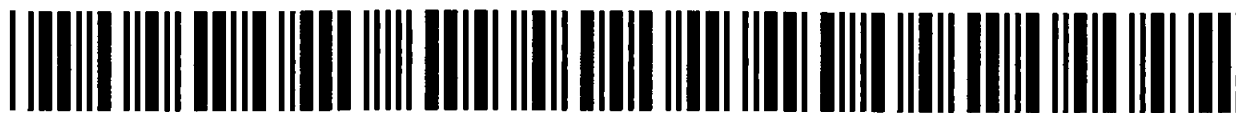
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 18795 Numéro SIREN : 421 318 809 Nom ou dénomination : DEVON STORAGE FRANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2023 sous le numéro de dépôt 14215



20230142152022

DATE DEPOT : 05/04/2023

N° DE DEPOT : 14215

N° GESTION : 1998B18795

N° SIREN : 421318809

DENOMINATION : DEVON STORAGE FRANCE

ADRESSE : 90 avenue de Wagram 75017 Paris

MILLESIME : 2022

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

11 AVR. 2023

Sous le N° :

10215



« **DEVON STORAGE FRANCE** »

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 30.000.000 €EUROS

Siège social : 90 avenue de Wagram 75017 – PARIS

R.C.S. PARIS 421 318 809

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022**

L'assemblée générale, constatant que l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'est soldé par un **bénéfice de 1.943.622,38 €Euros**, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Au compte « **Réserve légale** » à concurrence de **97.181,12 €Euros**
qui se trouvera ainsi porté à hauteur de **1.098.524,12 €Euros**
- Au compte « **Report à nouveau** » à concurrence de **1.846.441,26 €Euros**
qui se trouvera ainsi porté à hauteur de **2.355.085,56 €Euros**.

**RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 MARS 2023**

L'assemblée générale, constatant que l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'est soldé par un **bénéfice de 1.943.622,38 €Euros**, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Au compte « **Réserve légale** » à concurrence de **97.181,12 €Euros**
qui se trouvera ainsi porté à hauteur de **1.098,524,12 €Euros**
- Au compte « **Report à nouveau** » à concurrence de **1.846.441,26 €Euros**
qui se trouvera ainsi porté à hauteur de **2.355.085,56 €Euros**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Exercice clos le : 30 septembre 2022

Durée : 12 mois

Le Président



« **DEVON STORAGE FRANCE** »

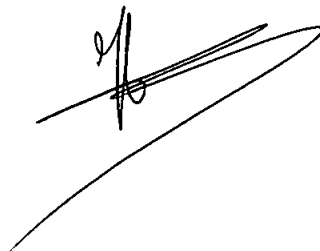
**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30.000.000 €EUROS**

**Siège social : 90 avenue de Wagram
75017 – PARIS**

R.C.S. PARIS 421 318 809

BILAN CLOS LE 30.09.2022

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a long horizontal stroke and a diagonal line crossing it.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS DEVON STORAGE France</u>		1 1 2	
Adresse de l'entreprise : <u>90 AVENUE DE WAGRAM 75017 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent * 1 1 2	
Numéro SIRET * 4 2 1 3 1 8 8 0 9 0 0 0 5 8		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 0 0 9 1 2 0 2 1 2	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières *		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : à compléter par le montant des actions propres détenues par l'entreprise)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Écarts de conversion actif *		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	
Clause de réserve de propriété : *		CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000 000...)	DA	30 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 001 343		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	508 644		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 943 622		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	33 453 610	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	6 750 740		
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	23 987 542		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI) 1 531 448	DV	30 837 822		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	206 606		
	Dettes fiscales et sociales	DY	182 973		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1 561 708		
Compte régl.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 200		
	TOTAL (IV)	EC	63 528 591		
	Ecart de conversion passif *	FD			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	96 982 201		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 702 306			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	889			

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
		FA		FB		FC		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *							
	Production vendue	biens *	FD	474 418	FE		FF	474 418
		services *	FG	1 860 301	FH		FI	1 860 301
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 334 720	FK		FL	2 334 720	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	70 783	
	Autres produits (I) (11)					FQ	4 438	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 409 940	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 686 994	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	156 039	
	Salaires et traitements *					FY	597 550	
	Charges sociales (10)					FZ	259 807	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	483 729	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	70 201	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 254 320	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)					GG	(2 844 380)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	5 458 365	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	2 166 259	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	836 276	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	200 130	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 682	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	2 111 000	
	Différences positives de change					GN	33 547	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	77 838	
	Total des produits financiers (V)					GP	3 266 472	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 262 818	
	Différences négatives de change					GS	67 718	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	33 043	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 363 579	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 902 893		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - III + IV + V - VI)					GW	2 350 619		

(RENVois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	6 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	6 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	140 000		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	7 135		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	147 135		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(141 135)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices *				HK	265 862		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	11 140 778		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	9 197 155		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 943 622		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	587	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
AUTRES			140 000				
CESSION IMMO FIN			7 135	6 000			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

SAGE Expert-comptables Janvier 2022 - Elus préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise				SAS DEVON STORAGE France				Néant ☐							
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations			
								Conséquences à une réévaluation appliquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II			KD	7 665 853	KE	-	KF	759			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	5 941 130	KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO				
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR				
							KS		KT		KU				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KV	210 698	KW		KX				
							KY	1 644	KZ		LA				
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *					LB	1 094 100	LC		LD	134 629			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LE		LF		LG				
	Emballages récupérables et divers *						LH		LI		LJ				
							LK		LL		LM				
	Immobilisations corporelles en cours						LN	7 247 572	LO		LP	134 629			
	Avances et acomptes														
TOTAL III															
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T				
	Autres participations						8U	42 843 825	8V		8W	21 420 571			
	Autres titres immobilisés						IP	400 000	IR		IS				
	Prêts et autres immobilisations financières						IT	3 228 166	IU		IV	1 468 845			
	TOTAL IV						LQ	46 471 991	LR		LS	22 889 417			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	61 385 416	OH		OJ	23 024 804				
CADRE B				IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			
								par virement de poste à poste				Révaluation Monte * ou Abaissement par mise en équivalence			
								par écarts à des tiers ou titres hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			IN		CO		DQ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II			IO		LV		LW	7 666 612	IX		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB	5 941 130	MC		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions						IS		MG		MH		MI		
							IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM		MN	210 698	MO		
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	1 644	MR		
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier						IW		MS		MT	1 228 728	MU		
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III						TY		NG		NH	7 382 200	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		OU		M7		OW	
Autres participations						IQ		OX	8 827 334	OY	55 437 062	OZ			
Autres titres immobilisés						II		2B	400 000	2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	1 232 000	2F	3 465 011	2G			
TOTAL IV						I3		NJ	10 459 334	NK	58 902 073	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		OK	10 459 334	OL	73 950 886	OM			

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2022

Exercice N clos le

3 0 0 9 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SAS DEVON STORAGE France										Néant ☐	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et repris		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développements			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE	761 561	PF	375 300	PG		PH	1 136 861	
TOTAL I			RK	761 561	RM	375 300	RN		RO	1 136 861	
Terrains			PI		PI		PK		PL		
Constructions			PM	233 040	PN	7 938	PO		PQ	240 978	
			PR		PS		PT		PU		
			PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles			QD	279 837	QE	95 868	QF		QG	375 704	
			QH	1 457	QI	187	QJ		QK	1 644	
			QL	22 163	QM	4 436	QN		QO	26 600	
			QP		QR		QS		QT		
TOTAL II			QU	536 497	QV	108 429	QW		QX	644 926	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			UN	1 298 058	UP	483 729	UQ		UR	1 781 787	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		N9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
		SS	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO			
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général aux versés (NP + NQ + NR)		NW			Total général aux versés (NS + NT + NU)	NY		Total général aux versés (NW - NY)	NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DEVON STORAGE France				Néant ☐	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour constitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	03	04	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		02	03	04	05		
		9U	2 095 000	9W	2 095 000	9X	
		06	210 000	07	16 000	09	194 000
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	70 196	6V	70 196	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	2 375 196	TY	2 181 196	UA	194 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 375 196	UB	2 181 196	UD	194 000
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	70 196	UF				
	UG	2 111 000	UH				
	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						IO	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	43 965 411	UM	43 965 411	UN				
	Prêts (1) (2)			UP	2 765 929	UR		US	2 765 929			
	Autres immobilisations financières			UT	699 082	UV		UW	699 082			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	773 365		773 365					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	24 000		24 000					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	1 429		1 429					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	461 729		461 729					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC	6 109 021		6 109 021					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	10 171 786		10 171 786					
	Charges constatées d'avance			VS	1 302 637		1 302 637					
	TOTAUX			VT	66 274 390	VU	62 809 379	VV	3 465 011			
BENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	1 464 904								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	1 232 000								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y	6 750 740				6 750 740				
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	889		889						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	23 986 653		56 357		23 930 296				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	26 145 249				26 145 249				
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	206 606		206 606						
Personnel et comptes rattachés			8C	17 968		17 968						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	75 330		75 330						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	85 630		85 630						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 045		4 045						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	4 692 573		4 692 573						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	1 561 708		1 561 708						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			2Z									
Produits constatés d'avance			8L	1 200		1 200						
TOTAUX			VY	63 528 591	VZ	6 702 306		56 826 285				
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	51 882 188	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	30 087 239	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise SAS DEVON STORAGE France		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		Exercice N, clos le 31/03/2022			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	1 943 622	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)							WD		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-I du C.G.I.)							WF		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option							RA		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WI		
	Amendes et pénalités							WJ		
	Amortissements excédentaires (art. 39-I du CGI) et autres amortissements non déductibles							WE		
	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)							WG		
	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D)							RB		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)							XX		
Charges financières (art. 39-I-3° et 212 bis) *							XZ			
Réintégrations prévues à l'article 153 du CGI *								XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								I7	265 862	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	29 617	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	29 617		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme								I8	
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								ZN	
	- imposées au taux de 0 %								WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *								WO	
Plus-values nettes à court terme										
Plus-values soumises au régime des fusions										
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *									WQ	321 300
Intérêts excédentaires (art. 39-I-3° et 212 du C.G.I.)								SU		
Zones d'entreprises (activité exonérée)								SW		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro								MB		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
TOTAL I								WR	2 560 401	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme								WU	
	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV	
	- imposées au taux de 0 %								WH	
	- imposées au taux de 19 %								WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs								XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales *									
	Produit net des actions et parts d'intérêts :								XA	432 393
Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							2A	22 757		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223B du CGI)								ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY		
	Majoration d'amortissement *							XD		
	Abolition des exceptions	Entreprises nouvelles (Réprise d'entreprises en difficulté II applies)	K9		Entreprises nouvelles (II series)	L2			XF	
		Zone franche urbaine-TE (art. 41 octet 1)	ØV		Société investissements immobiliers créés (art. 208 C)	K3		Zone de reconstruction de la défense (II séries)	PA	
		Basin urbain à dynamiser (art. 41 quaterdecies)	PP		Basin d'emploi à redynamiser (art. 41 quaterdecies)	1F		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Basin d'investissement rural (art. 41 quaterdecies)			Zone de revitalisation rurale (art. 41 quaterdecies)	PC		Zone de développement économique (art. 44 quaterdecies)	PB	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XS	121 501
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)	X9		dont déduction exceptionnelle aménagé par le président (art. 39 bis A)	YH		dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)	YC	
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)	YB		créance de capital par le report en arrière de déficits	ZI	
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)	YD		dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis C)	YI		dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis C)	YL	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										
bénéfice (I moins II)								XI	2 006 507	
déficit (II moins I)										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	2 006 507	
								XO		

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

SAS DEVON STORAGE France

DGFIP 2058 A 2022

Extension

[illegible]

Désignation de l'entreprise SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XD)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	26 075
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2022

Désignation de l'entreprise : <u>SAS DEVON STORAGE France</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	425 841	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	272 779			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	5 455 583		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	5 100 000				
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	5 881 424		Report à nouveau	ZG	508 644				
								(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	5 881 424
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURS	- Sous-traitance						YT	40 835			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ	2 306 508			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	797 509			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	542 143			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	3 686 994			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	1 103			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	154 936			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	156 039			
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY				
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						ØB				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	1,66 %			
	- Numéro de centre agréé * XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA 2 006 507		Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL							
			Plus-values à 19 % JM	Imputations JC							
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO							
			Plus-values à 19 % JP	Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 2		N° SIRET de la société mère du groupe JJ 4 1 8 3 5 5 2 9 3 0 0 0 6 3								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (2)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (3)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (4)						

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 / Etat pré-garanties.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

au Code général des impôts)		Néant ☒ *				
Désignation de l'entreprise :		SAS DEVON STORAGE France	Formulaire déposé au titre de l'IR EU			
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies I ter et I quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de N - 1					
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :		N - 1			
			N - 2			
			N - 3			
			N - 4			
			N - 5			
			N - 6			
			N - 7			
			N - 8			
			N - 9			
	TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS						
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.						
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)				
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a ~~joint~~ bis du CGI) ②.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a ~~joint~~ du CGI) ③.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France		Néant ☒				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SAS DEVON STORAGE France										Néant ☐																	
Exercice ouvert le: 01102021 et clos le: 30092022						Données en nombre de mois		1	2																		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																											
Effectif moyen du personnel * :								YP	10,00																		
Dont apprentis								YF																			
Dont handicapés								YG																			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								RL																			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																											
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								OA	2 334 720																		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								OK																			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OL																			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								OT																			
TOTAL 1								OX	2 334 720																		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OH	4 438																		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								OE																			
Subventions d'exploitation reçues								OF																			
Variation positive des stocks								OD																			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								OI																			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								XT																			
TOTAL 2								OM	4 438																		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																											
Achats								ON	73 097																		
Variation négative des stocks								OQ																			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								OR	1 316 795																		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								OS	14 263																		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								OZ																			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								DW	70 201																		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								OU																			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								O9																			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OY	1 135																		
TOTAL 3								OJ	1 475 491																		
IV - Valeur ajoutée produite																											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								OG	863 667																		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)								SA	863 667																		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE																											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								EV	X																		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le ces échéant ajusté à 12 mois)						GX	2 334 720		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	10,00															
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								HX																			
Période de référence						GY	0	1	/	1	0	/	2	0	2	1	GZ	3	0	/	0	9	/	2	0	2	2
Date de cessation						HR			/			/															

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30092022

N° SIRET 4 2 1 3 1 8 8 0 9 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS DEVON STORAGE France

ADRESSE (voie) 90 AVENUE DE WAGRAM

CODE POSTAL 75017

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 7500000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A.R.L. Dénomination IENA II

N° SIREN (si société établie en France) 418355293 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 7500000

Adresse : N° 78 Voie AVENUE RAYMOND POINCARÉ

Code Postal 75016 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30092022

N° SIRET 4 2 1 3 1 8 8 0 9 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS DEVON STORAGE France

ADRESSE (voie) 90 AVENUE DE WAGRAM

CODE POSTAL 75017

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES OBTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

36

Forme juridique SARL Dénomination WSV FRANCE BIS
N° SIREN (si société établie en France) 414608596 % de détention 100,00
Adresse : N° 90 Voie AVENUE DE WAGRAM
Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination L2JS
N° SIREN (si société établie en France) 521504431 % de détention 33,33
Adresse : N° 69 Voie AVENUE RAYMOND POINCARE
Code Postal 75116 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination LA COLLINE
N° SIREN (si société établie en France) 917865750 % de détention 51,00
Adresse : N° 90 Voie AVENUE DE WAGRAM
Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination 165 BAUBOURG ST HONORE
N° SIREN (si société établie en France) 914474606 % de détention 25,00
Adresse : N° 93 Voie RUE BLOMET
Code Postal 75015 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination NATURE ET SOLEIL
N° SIREN (si société établie en France) 411986516 % de détention 50,00
Adresse : N° 90 Voie AVENUE DE WAGRAM
Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination SIP
N° SIREN (si société établie en France) 378884209 % de détention 99,00
Adresse : N° 90 Voie AVENUE DE WAGRAM
Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination AZUR INVEST
N° SIREN (si société établie en France) 821147865 % de détention 50,00
Adresse : N° 19 Voie RUE HENRY BARBUSSE
Code Postal 92110 Commune CLICHY Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination BYZINVEST
N° SIREN (si société établie en France) 443651666 % de détention 50,00
Adresse : N° 90 Voie AVENUE DE WAGRAM
Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FR

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Extension

SAS DEVON STORAGE France

Forme juridique	SAS	Dénomination	FONCIERE PARIS BOURSE
N° SIREN (si société établie en France)	910236462	% de détention	20,00
Adresse :	N° 85	Voie	RUE JOUFFROY D'ABBANS
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	59 SECUR CAPITAL
N° SIREN (si société établie en France)	899823207	% de détention	28,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	NALEDOM
N° SIREN (si société établie en France)	532613270	% de détention	100,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	AGORA 7
N° SIREN (si société établie en France)	827464421	% de détention	60,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	POP 19
N° SIREN (si société établie en France)	832562458	% de détention	30,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	SECORAP
N° SIREN (si société établie en France)	490961976	% de détention	100,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DU MONTAGE
N° SIREN (si société établie en France)	830249587	% de détention	50,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINT PERES
	Code Postal 75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	JACOB INVESTISSEMENTS
N° SIREN (si société établie en France)	531557312	% de détention	99,80
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	FONCIERE DE DEVELOPPEMENT
N° SIREN (si société établie en France)	429668973	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Extension

SAS DEVON STORAGE France

Forme juridique	SAS	Dénomination	MOOVE LOCATION
N° SIREN (si société établie en France)	887667226	% de détention	49,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	3D&P
N° SIREN (si société établie en France)	914400822	% de détention	30,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	TRACMURS
N° SIREN (si société établie en France)	835010711	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	OES VIOLETTES
N° SIREN (si société établie en France)	833374143	% de détention	50,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
	Code Postal 75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	QFP
N° SIREN (si société établie en France)	839797016	% de détention	49,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	BESIDE CAPITAL
N° SIREN (si société établie en France)	847762390	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	LBP INVEST
N° SIREN (si société établie en France)	844878890	% de détention	40,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	DU CAPITAL
N° SIREN (si société établie en France)	853995264	% de détention	50,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
	Code Postal 75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	DE LA VERRERIE
N° SIREN (si société établie en France)	844802267	% de détention	35,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Extension

SAS DEVON STORAGE France

Forme juridique	SAS	Dénomination	NEWCO PLACE DES LICES 2019
N° SIREN (si société établie en France)	850180696	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	PHILIPPE AUGUSTE
N° SIREN (si société établie en France)	885090902	% de détention	50,00
Adresse :	N° 10	Voie	RUE DES MOULINS
	Code Postal 75001	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DES ARTIFICIERS
N° SIREN (si société établie en France)	833873227	% de détention	33,30
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
	Code Postal 75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DU LANDY
N° SIREN (si société établie en France)	885122390	% de détention	50,00
Adresse :	N° 10	Voie	RUE DES MOULINS
	Code Postal 75001	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DES ARCADES
N° SIREN (si société établie en France)	830348355	% de détention	50,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINT PERES
	Code Postal 75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	MACMAHON INVEST
N° SIREN (si société établie en France)	878591759	% de détention	94,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	SD RIVOLI
N° SIREN (si société établie en France)	888944568	% de détention	40,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	LUCKY OLD INVEST
N° SIREN (si société établie en France)	898583604	% de détention	25,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	DU BREUVAGE
N° SIREN (si société établie en France)	914875364	% de détention	50,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
	Code Postal 75006	Commune	PARIS
		Pays	FR

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Extension

SAS DEVON STORAGE France

Forme juridique	SCCV	Dénomination	RBC
N° SIREN (si société établie en France)	831396916	% de détention	50,00
Adresse :	N° 10	Voie	RUE DES MOULINS
	Code Postal 75001	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

2022

Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant des charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

DEVON STORAGE FRANCE

=====

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

90 avenue de Wagram

75017 – PARIS

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

(EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022)

COMAUDITEX

Société de Commissariat aux Comptes

9-11 avenue Myron Herrick

75008 - PARIS

A l'associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **DEVON STORAGE FRANCE** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **1er octobre 2021** à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs dans son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 24 février 2023



COMAUDITEX
Sébastien BRANGBOUR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Bilan

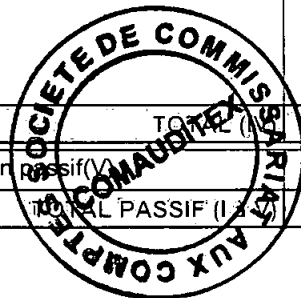
Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	7 666 612	1 136 861	6 529 752	6 904 292	- 374 540
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	5 941 130	240 978	5 700 152	5 708 090	- 7 938
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	1 441 070	403 948	1 037 122	1 002 985	34 137
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	11 471 651		11 471 651	11 471 827	- 176
Créances rattachées à des participations	43 965 411		43 965 411	29 276 998	14 688 413
Autres titres immobilisés				400 000	- 400 000
Prêts	2 765 929	194 000	2 571 929	2 323 024	248 905
Autres immobilisations financières	699 082		699 082	695 141	3 941
TOTAL (I)	73 950 886	1 975 787	71 975 099	57 782 358	14 192 741
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	37 158		37 158	37 158	
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	773 365		773 365	988 654	- 215 289
Autres créances					
Fournisseurs débiteurs	93		93	949	- 856
Personnel	24 000		24 000	26 540	- 2 540
Organismes sociaux	1 429		1 429	1 773	- 344
Etat, impôts sur les bénéfices					
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	461 729		461 729	278 410	183 319
Autres	16 280 713		16 280 713	10 394 084	5 886 629
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	387 945		387 945	969 085	- 581 140
Disponibilités	5 738 031		5 738 031	4 493 230	1 244 801
Instruments financiers à terme et jetons de souscription					
Charges constatées d'avance	1 302 637		1 302 637	21 613	1 281 024
TOTAL (II)	25 007 101		25 007 101	17 211 495	7 795 606
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	98 957 987	1 975 787	96 982 201	74 993 853	21 988 348

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2022 12 mois	Exercice précédent 30/09/2021 12 mois	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	30 000 000	30 000 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	1 001 343	728 564	272 779
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	508 644	425 841	82 803
Résultat de l'exercice	1 943 622	5 455 583	-3 511 961
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	33 453 610	36 609 987	-3 156 377
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles	6 750 740		6 750 740
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	23 986 653	22 448 572	1 538 081
. Découverts, concours bancaires	889	170	719
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	26 145 249	12 235 100	13 910 149
. Associés	4 692 573	623 849	4 068 724
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	206 606	530 631	- 324 025
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	17 968	17 288	680
. Organismes sociaux	75 330	56 744	18 586
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	85 630	163 868	- 78 238
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 045	3 335	710
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 561 708	2 304 309	- 742 601
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	1 200		1 200
TOTAL (IV)	63 528 591	38 383 866	25 144 725
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	96 982 201	74 993 853	21 988 348



Compte de résultat

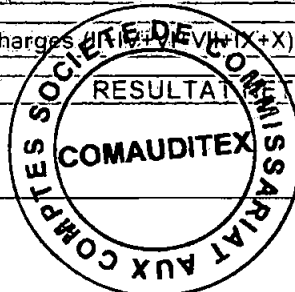
Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens	474 418		474 418	437 259	37 159	8,50
Production vendue services	1 860 301		1 860 301	1 321 771	538 530	40,74
Chiffres d'affaires Nets	2 334 720		2 334 720	1 759 030	575 690	32,73
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			70 783	67 869	2 914	4,29
Autres produits			4 438	1 392	3 046	218,82
Total des produits d'exploitation (I)			2 409 940	1 828 291	581 649	31,81
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			3 686 994	3 503 278	183 716	5,24
Impôts, taxes et versements assimilés			156 039	722 060	- 566 021	-78,39
Salaires et traitements			597 550	522 928	74 622	14,27
Charges sociales			259 807	222 648	37 159	16,69
Dotations aux amortissements sur immobilisations			483 729	1 337 171	- 853 442	-63,82
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			70 201	64 487	5 714	8,86
Total des charges d'exploitation (II)			5 254 320	6 372 574	-1 118 254	-17,55
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-2 844 380	-4 544 283	1 699 903	37,41
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			5 458 365	5 484 625	- 26 260	-0,48
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			2 166 259	1 415 413	750 846	53,05
Produits financiers de participations			836 276	7 221 837	-6 385 561	-88,42
Produits des autres valeurs mobilières et créances			200 130	100 362	99 768	99,41
Autres intérêts et produits assimilés			7 682	24 511	- 16 829	-68,66
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 111 000		2 111 000	N/S
Différences positives de change			33 547	11 052	22 495	203,54
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			77 838	20 329	57 509	282,89
Total des produits financiers (V)			3 266 472	7 378 090	-4 111 618	-55,73
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			1 262 818	750 580	512 238	68,25
Différences négatives de change			67 718	10 229	57 489	562,02
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			33 043	92 584	- 59 541	-64,31
Total des charges financières (VI)			1 363 579	853 393	510 186	59,78
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 902 893	6 524 698	-4 621 805	-70,84
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV+V-VI)			2 350 619	6 049 627	-3 699 008	-61,14

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2022 12 mois	Exercice précédent 30/09/2021 12 mois	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 000	5 092 618	-5 086 618	-99,88
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	6 000	5 092 618	-5 086 618	-99,88
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	140 000	61 549	78 451	127,46
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 135	4 976 597	-4 969 462	-99,86
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	147 135	5 038 146	-4 891 011	-97,08
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-141 135	54 472	- 195 607	-359,10
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	265 862	648 516	- 382 654	-59,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	11 140 778	19 783 624	-8 642 846	-43,69
Total des charges (II+IV+VI+IX+X)	9 197 155	14 328 041	-5 130 886	-35,81
RESULTAT	1 943 622	5 455 583	-3 511 961	-64,37
Dont Crédit-bail mobilier		225	- 225	-100
Dont Crédit-bail immobilier				



Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022 dont le total est de 96 982 200,78 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 943 622,38 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Liste des filiales

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Droits usufruits	de 10 à 21 ans
constructions	de 10 à 20 ans
Agencements, aménagements, installations	de 10 à 15 ans
Matériel de transport	de 01 à 04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "dernier prix d'achat connu".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 665 853		759
Terrains			
Constructions sur sol propre	5 941 130		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	210 698		
Matériel de transport	1 644		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 094 100		134 629
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	7 247 572		134 629
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	42 843 825		21 420 571
Autres titres immobilisés	400 000		
Prêts et autres immobilisations financières	3 228 166		1 468 845
TOTAL	46 471 991		22 889 417
TOTAL GENERAL	61 385 416		23 024 804

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			7 666 612	
Terrains				
Constructions sur sol propre			5 941 130	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			210 698	
Matériel de transport			1 644	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 228 728	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			7 382 200	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		8 827 334	55 437 062	
Autres titres immobilisés		400 000		
Prêts et autres immobilisations financières		1 232 000	3 465 011	
TOTAL		10 459 334	58 902 073	
TOTAL GENERAL		10 459 334	73 950 886	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	761 561	375 300		1 136 861
Terrains				
Constructions sur sol propre	233 040	7 938		240 978
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	279 837	95 868		375 704
Matériel de transport	1 457	187		1 644
Matériel de bureau, informatique, mobilier	22 163	4 436		26 600
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	536 497	108 429		644 926
TOTAL GENERAL	1 298 058	483 729		1 781 787

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	375 300				
Terrains					
Constructions sur sol propre	7 938				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	95 868				
Matériel de transport	187				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 436				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	108 429				
TOTAL GENERAL	483 729				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	2 095 000 210 000 70 196		2 095 000 16 000 70 196	194 000
TOTAL Dépréciations	2 375 196		2 181 196	194 000
TOTAL GENERAL	2 375 196		2 181 196	194 000
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			70 196 2 111 000	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	43 965 411	43 965 411	
Prêts	2 765 929		2 765 929
Autres immobilisations financières	699 082		699 082
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	773 365	773 365	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	24 000	24 000	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	1 429	1 429	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	461 729	461 729	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	6 109 021	6 109 021	
Débiteurs divers	10 171 786	10 171 786	
Charges constatées d'avance	1 302 637	1 302 637	
TOTAL GENERAL	66 274 390	62 809 379	3 465 011
Montant des prêts accordés dans l'exercice	1 464 904		
Remboursements des prêts dans l'exercice	1 232 000		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	6 750 740		6 750 740	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	889	889		
- plus d'un an	23 986 653	56 357	23 930 296	
Emprunts et dettes financières divers	26 145 249		26 145 249	
Fournisseurs et comptes rattachés	206 606	206 606		
Personnel et comptes rattachés	17 968	17 968		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	75 330	75 330		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	85 630	85 630		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	4 045	4 045		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 692 573	4 692 573		
Autres dettes	1 561 708	1 561 708		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 200	1 200		
TOTAL GENERAL	63 528 591	6 702 306	56 826 285	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	51 882 188			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 087 239			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	3 083 475
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	650 510
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	3 733 985

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	57 246
Emprunts et dettes financières divers	244 999
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 011
Dettes fiscales et sociales	26 451
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	21 000
TOTAL	350 707

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 302 637	1 200
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	1 302 637	1 200

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	7 500 000	4,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	7 500 000	4,00

Filiales et Participations

Nom Sociétés	N° RCS	% Détention
SARL WSV France BIS	414 608 596	100,00%
SAS L2JS	521 504 431	33,33%
SNC LA COLLINE	917 865 750	51,00%
SNC 165 FBG ST HONORE	914 474 606	25,00%
SNC NATURE ET SOLEIL	411 986 516	50,00%
SNC S.I.P.	378 884 209	99,00%
SAS AZUR INVEST	821 147 865	50,00%
SNC BYZINVEST	443 651 666	50,00%
SAS FONCIERE PARIS BOURSE	910 236 462	20,00%
SAS 59 SEGUR CAPITAL	899 823 207	28,00%
SAS NALEDOM	532 613 270	100,00%
SNC AGORA 7	827 464 421	60,00%
SNC POP 19	832 562 458	30,00%
SARL SECORAP	490 961 976	100,00%
SNC DU MONTAGE	830 249 587	50,00%
SNC JACOB INVESTISSEMENTS	531 557 312	99,80%
SNC FONCIERE DEVELOPPEMENT	429 668 973	50,00%
SAS MOOVE LOCATION	887 667 226	49,00%
SAS 3D&P	914 400 822	30,00%
SCI TRACMURS	835 010 711	50,00%
SAS DES VIOLETTES	833 374 143	50,00%
SNC QFP	839 797 016	49,00%
SNC BESIDE CAPITAL	847 762 390	50,00%

SNC LBP INVEST	844 878 890	40,00%
SAS DU CAPITAL	853 995 264	50,00%
SAS DE LA VERRERIE	844 802 267	35,00%
SAS NEWCO PLACE DES LICES 2019	850 180 696	50,00%
SNC PHILIPPE AUGUSTE	885 090 902	50,00%
SNC DES ARTIFICIERS	833 873 714	33,30%
SNC DU LANDY	885 122 390	50,00%
SNC DES ARCADES	830 348 355	50,00%
SNC MACMAHON INVEST	878 591 759	94,00%
SNC SD RIVOLI	888 944 568	40,00%
SAS LUCKY OLD INVEST	898 583 604	25,00%
SARL DU BREUVAGE	914 875 364	50,00%
SCCV R8C	831 396 916	50,00%